

**NOTE D'INFORMATION AUX FAMILLES**  
**CONCERNANT L'ORGANISATION DE L'ECOLE A PARTIR DU 2 novembre 2020**

**ECOLE HEBECREVEON**

**INTRODUCTION**

Cette note a pour but de vous préciser l'organisation scolaire pour votre enfant à partir du 2 novembre 2020. Elle s'appuie sur les prescriptions définies dans le protocole sanitaire renforcé et intègre les évolutions rendues nécessaires par l'évolution de la circulation du virus constatée en octobre 2020.

L'organisation retenue sera la suivante :

votre enfant aura classe tous les jours aux horaires habituels soit 8h45-12h et 13h45-16h30.  
(Ouverture du portail dès 8h35 le matin et 13h35 l'après midi).

**L'ACCUEIL DES ELEVES**

**- L'arrivée à l'école**

Les accompagnateurs, parents et autres, peuvent entrer dans les bâtiments scolaires dans la limite du strict nécessaire et après nettoyage et désinfection des mains.

Nous conservons les modalités d'accueil mises en place depuis la rentrée scolaire.

Des accès différents seront prévus selon les cycles, les niveaux.

Votre enfant sera pris en charge le matin :

- à la porte principale de la maternelle pour les TPS-PS-MS et GS-CP
- dans la cour de récréation pour les CM1-CM2 et CE2-CM1 (sauf le mardi, dans la classe)
- à la porte des logements pour les CP-CE1.

L'arrivée à l'école (pour les enfants déjeunant à la maison) à 13h35/45 se fera par le portail principal pour tous les élèves.

Nous demanderons à toute personne entrant dans l'école de porter un masque grand public et de respecter la règle de distanciation de 1 mètre.

**- Le départ de l'école (à 16h30)**

La sortie se fera par le même accès que l'entrée pour les GS/CP et CP/CE1.

Pour les TPS-PS-MS, la sortie se fera par la porte côté couloir de la classe (côté porte manteaux).

Pour les CE2-CM1 et CM1-CM2, la sortie se fera par le portail près de la mairie afin de limiter au maximum les regroupements. Merci de stationner sur le parking de la salle du Triangle.

Le départ à l'école (pour les enfants déjeunant à la maison) à 12h se fera par le portail principal pour tous les élèves.

Comme pour l'arrivée à l'école, nous vous demanderons de respecter les mêmes précautions qu'à l'entrée.

**- Le déjeuner**

Une rotation s'effectuera afin de limiter les croisements d'élèves et de respecter la distanciation physique. Les services resteront les mêmes :

- 12h-12h40 pour les TPS-PS-MS, CP-CE1 et CM1-CM2
- 13h-13h40 pour les GS-CP et CE2-CM1.

Comme à l'habitude, des personnels municipaux et intercommunaux prendront en charge les élèves sur le temps de cantine et de garderie.

- **Les récréations**

Les récréations se feront par classes afin d'éviter des brassages d'élèves. La cour du bas est divisée en deux parties pour les TPS-PS-MS, GS-CP et le plateau (cour du haut) en trois pour les CP-CE1, CE2-CM1 et CM1-CM2.

En raison des difficultés d'organisation de notre école, notamment en cas de pluie, elles pourront être remplacées par des temps de pause en classe à la fin du cours.

**LA GESTION SANITAIRE (GESTES BARRIERE, DISTANCIATION PHYSIQUE)**

- **La distanciation physique**

Aucune règle de distanciation ne s'impose en maternelle entre les élèves d'une même classe.

A l'école élémentaire, une distance d'au moins 1 mètre sera maintenue entre les élèves dès que cela est matériellement possible et lorsqu'ils sont côte à côte ou face à face, dans les espaces clos.

Le brassage d'élèves sera limité afin de faciliter la recherche des cas contacts si nécessaire.

- **Le lavage des mains**

Le lavage des mains est essentiel ; il sera effectué plusieurs fois dans la journée.

Il peut se réaliser aux lavabos sans mesure de distance physique entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe.

Si un enfant éternue, se mouche ou tousse, l'usage du gel hydro alcoolique pourra être possible sous la surveillance de l'adulte.

Si un enfant témoignait de la mauvaise volonté à respecter les gestes barrière, vous en seriez informés immédiatement afin de trouver avec vous très vite une solution.

- **Le port du masque**

Dans les espaces clos et les espaces extérieurs, le port d'un masque « grand public » est obligatoire pour les personnels enseignants et les élèves à partir du CP.

Il appartient aux familles de fournir les masques pour les élèves (2 par jour) ainsi qu'une pochette de stockage (type sac de congélation).

Le masque est proscrit en maternelle sauf pour des enfants présentant une pathologie respiratoire chronique.

L'avis du médecin référent sera requis pour les enfants présentant des pathologies.

- **La gestion du matériel**

L'accès aux jeux extérieurs, aux bancs, aux espaces collectifs est autorisé si un nettoyage quotidien est assuré (ou après une période sans utilisation d'environ 12 heures). La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.) est permise lorsque qu'une désinfection au minimum quotidienne est assurée (ou que les objets sont isolés 24 h avant réutilisation).

- **La ventilation des classes et autres locaux**

Les salles de classe seront aérées au moins 15 minutes le matin avant l'arrivée des élèves, pendant les récréations et pendant le déjeuner ainsi que le soir après le départ des élèves.

- **Le nettoyage**

Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.

Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est réalisé plusieurs fois par jour.

Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.

En cas de survenue de symptômes évocateurs chez un élève, le protocole habituel de nettoyage serait mis en œuvre dans les 48 heures.

En cas de cas avéré (test positif), le protocole spécifique de nettoyage et désinfection minutieux serait mis en œuvre.

### LA PROCEDURE DE GESTION D'UN CAS SUSPECT

En cas de survenue de symptômes à la maison, évoquant la covid 19, de votre enfant ou d'un membre de la famille, nous vous demandons de bien vouloir garder votre enfant à la maison, de prévenir l'école, et de consulter votre médecin.

En cas de survenue de symptômes évocateurs à l'école (toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, avec ou sans fièvre), il sera isolé dans une pièce.

Vous serez contactés aussitôt par l'école pour venir chercher votre enfant. Dans cette éventualité, vous veillerez à bien actualiser vos coordonnées téléphoniques.

Il vous sera rappelé la procédure à tenir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant.

Le retour à l'école ne sera possible que si vous attestez par écrit avoir consulté un médecin ou au bout de 7 jours.

Vous pouvez également appeler la plateforme COVID-19 au 0 800 130 000 (appel gratuit).

En cas de test positif de votre enfant, des dépistages pourront être organisés au sein de l'école selon les modalités définies par les autorités sanitaires.

### VOTRE ROLE A NOS COTES

Votre rôle actif à nos côtés dans la prévention (application des gestes barrières, lavage des mains, prise de température, maintien au domicile d'un enfant présentant des symptômes) et le signalement de tout symptôme suspect sur votre enfant ou un membre de votre famille reste essentiel.

Pour rappel, la température doit être inférieure à 38°C.

Le 30/10/2020

Myriam Cauvin

directrice de l'école d'Hébécrevon

